



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 8 DÉCEMBRE 2020, 19 H 30 TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE	
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2020-12-241
3. ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2021	2020-12-242
4. ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023	2020-12-243
5. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)	NIL
6. PÉRIODE DE QUESTIONS <sup>i</sup>	
7. LEVÉE DE LA SÉANCE	2020-12-244

<sup>i</sup> Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse [greffe@ville.lorraine.qc.ca](mailto:greffe@ville.lorraine.qc.ca) jusqu'à 19 h 30 le jour de la séance (soit mardi 8 décembre à 19 h 30). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.